

Instructions d'application

La bande ORALITE® VC 104+ pour surfaces segmentées peut être appliquée sur des camions et remorques équipés de bâches neuves et d'occasion en PVC. **Important : La garantie ORAFOL s'applique seulement aux bâches neuves.**

Les bâches

La performance de l'adhésif dépend beaucoup de la surface de la bâche. Chaque type de bâche doit être testé individuellement sur sa compatibilité avec la bande. Les graphiques imprimés par une technique digitale, par écran ou par pochoir et utilisant des enduits lustrés ou des vernis pour obtenir une durabilité supplémentaire doivent être testés sur leur adhésion avec la bande ORALITE® VC 104+ Souple Segmentée. La société ORAFOL ne pourra être tenue responsable de toute mauvaise adhésion sur des enduits lustrés ou des bâches prétraitées. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que la bâche soit compatible pour l'application.

Outils nécessaires

- Stylo et/ou bande-cache
- Des chiffons propres
- Cutter ou ciseaux
- Une raclette recouverte d'un chiffon propre afin de ne pas endommager le produit
- Nettoyant : alcool isopropylique (AIP) et/ou eau savonneuse
- Anciennes bâches uniquement : un tampon abrasif

Température d'application

Afin de garantir une adhésion correcte entre la bande et la bâche propre, l'adhésif doit être appliqué lorsque la température du support et de la bâche se situe entre 15° C et 38° C. La température doit rester stable pendant au moins une heure après l'application. Important : Il est recommandé de stocker la bande ORALITE® VC 104+ Souple Segmentée à une température comprise entre 18° C et 28° C.

Où appliquer la bande

Il est recommandé d'appliquer la bande au minimum 5 cm au dessus des attaches. Consultez les indications fournies dans le Règlement ECE 104 pour vous assurer que la bande soit placée au bon endroit sur le véhicule. Rendez-vous sur www.ece104.com pour plus d'informations.

Préparation initiale

La bande peut être appliquée soit sur une surface plane ou lorsqu'elle est tendue sur la remorque. Si vous l'appliquez sur une surface plane, tendez légèrement la bâche aux deux extrémités tout en vous assurant qu'elle soit bien plate. Pour cela, vous pouvez par exemple placer un poids aux deux extrémités de la longueur de la bâche. Si vous l'appliquez sur une remorque, placez une planche derrière la bâche afin de vous assurer que suffisamment de pression puisse être exercée sur la bande lorsque vous utiliserez la raclette. Cette étape est plus facile à réaliser à deux. Il est recommandé de ne pas trop tendre la bâche pendant l'application.

Anciennes bâches :

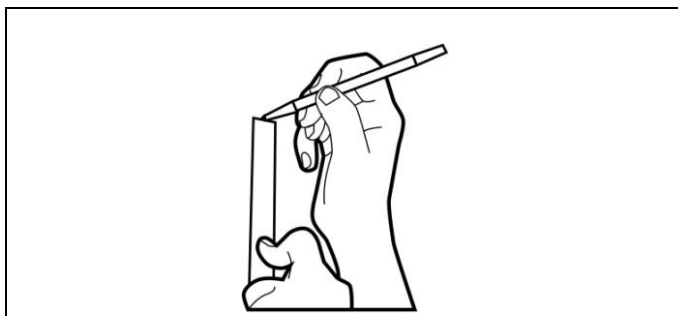
Testez les anciennes bâches pour déterminer si elles sont compatibles pour l'application. Évitez d'appliquer la bande sur des accrocs, des trous ou sur des parties endommagées. Important : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que la bâche soit compatible pour l'application.

Nettoyage de la surface

Le but du nettoyage est d'enlever toute salissure ou impureté. Il est très important que la surface soit exempte de poussière et de graisse et, idéalement, lisse. Utilisez un chiffon propre imbibé d'alcool isopropylique pour nettoyer la surface dans un seul sens afin de ne pas étaler les impuretés. À l'aide d'un chiffon propre et sec, essuyez le produit de nettoyage avant évaporation. Répétez l'opération jusqu'à ce que la surface soit propre, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de salissures visibles et de transferts de polluants sur le chiffon. Pour les bâches dont les revêtements réagissent négativement avec l'alcool isopropylique, il est recommandé d'utiliser de l'eau savonneuse (98% d'eau, 2% de savon). Assurez-vous que la surface soit sèche et que l'alcool isopropylique ou l'eau savonneuse se soit complètement évaporé(e) avant de procéder à l'application.

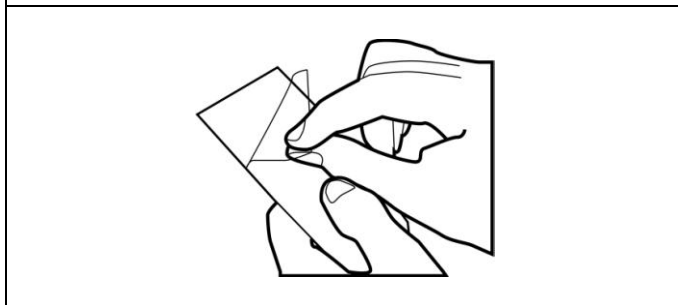
Anciennes bâches :

Une étape supplémentaire est nécessaire pour les anciennes bâches : Après avoir effectué le procédé de nettoyage ci-dessus, frottez doucement la surface avec un tampon abrasif et nettoyez encore une fois avec de l'alcool isopropylique à l'aide d'un chiffon propre.



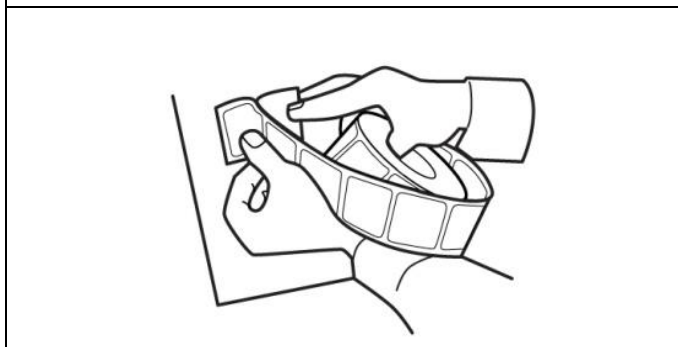
ÉTAPE 1 :

Tracez une ligne de repères au stylo ou appliquez un morceau de bande-cache. Ne tracez pas de ligne à la craie ou autre moyen susceptible de laisser des traces sur la surface.



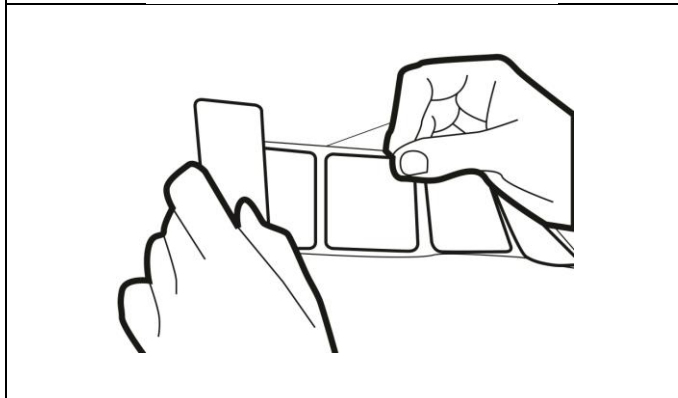
ÉTAPE 2 :

Décollez le protecteur adhésif du premier segment. Évitez de toucher le côté adhésif de la bande une fois le protecteur retiré.



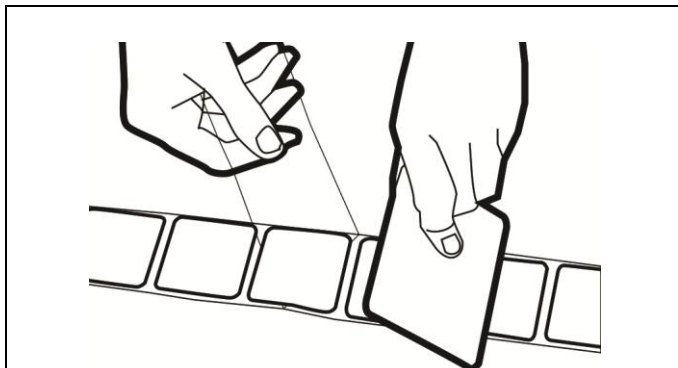
ÉTAPE 3 :

Appliquez-le à la surface à l'aide d'une raclette.



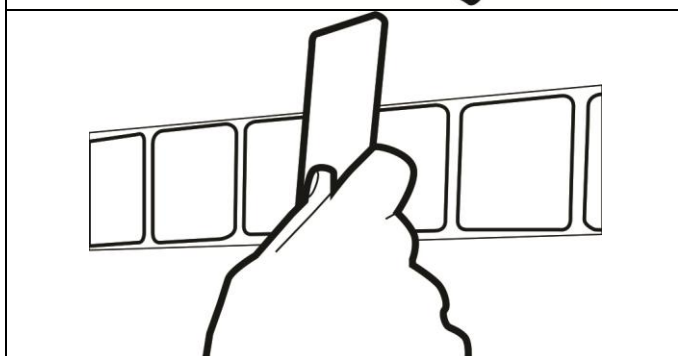
ÉTAPE 4 :

Passez la raclette.



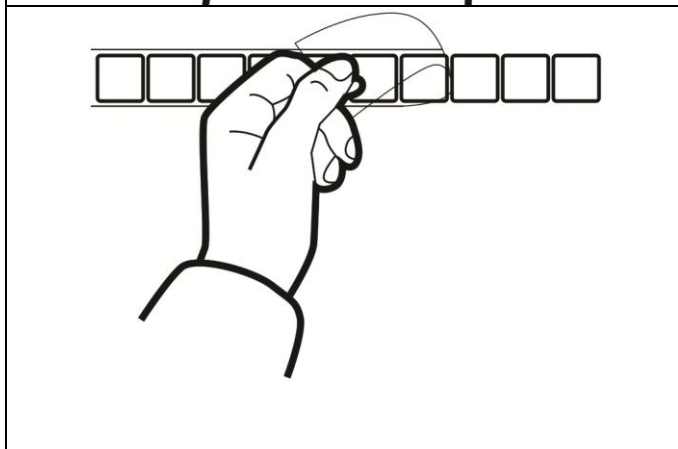
ÉTAPE 5 :

Pressez la bande à l'aide de la raclette à mesure que le protecteur adhésif est retiré. Assurez-vous que le côté adhésif de la bande ne soit en contact avec la bâche que lors de la pression de la raclette. Si le côté adhésif de la bande touche la surface sans pression uniforme de la raclette, de l'air risque d'être emprisonné sous le film, entraînant la formation de bulles d'air. Le protecteur d'application du côté réfléchissant doit être laissé pour que les éléments restent fixés. Répétez cette opération sur toute la longueur du véhicule.



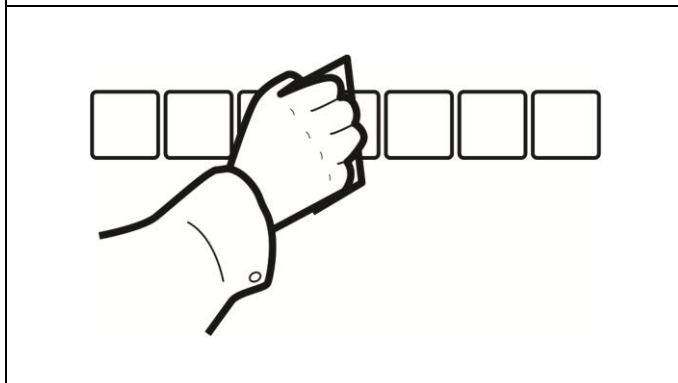
ÉTAPE 6 :

Ensuite, repassez la raclette sur toute la longueur du véhicule.



ÉTAPE 7 :

Après avoir terminé, retirez le protecteur d'application du côté réfléchissant et exercez une pression tout le long de la bande à l'aide d'une raclette, afin de s'assurer que les bords de la bande aient correctement adhéré à la bâche.



ÉTAPE 8 :

Repassez la raclette. Une fois la vérification effectuée après l'application, il ne doit plus y avoir de bulles d'air visibles. Le cas échéant, utilisez une épingle pour les percer et évacuez l'air par le trou à l'aide d'une raclette.

Durée d'adhésion

Le produit appliqué doit rester à une température comprise entre 15° C et 38° C pendant au moins une heure après l'application (une heure correspond à des températures d'application de 27° C et plus, de plus longues périodes à des températures plus inférieures).

En cas d'application directe sur le camion, il est recommandé de ne pas déplacer le véhicule pendant ce temps là et de ne pas non plus plier ou ouvrir la bâche.

Après l'application

Une fois le processus d'application terminé, vous devez faire attention lorsque vous enrroulez la bâche afin de vous assurer qu'il n'y ait pas de courbes ni de plis.

Stockage

Tous les rouleaux, notamment ceux qui sont partiellement utilisés, doivent être stockés dans leur emballage d'origine, posés à plat, bien enrroulés et scotchés autour de leur mandrin de 7,62 cm de diamètre. Le produit doit être stocké dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Stockez à une température ambiante de 23° C et une humidité relative de 50%.

Conditions d'entretien

Lavage à la main :

La bande ORALITE® VC 104+ Souple Segmentée peut être lavée à la main à l'aide d'une brosse, d'un chiffon ou d'une éponge imbibée d'eau, de savon ou d'un détergent puis rincée à l'eau claire.

Lavage haute pression :

Spray manuel haute pression standard / Poste de lavage automatique pour les camions ou les voitures :

- Pression maximale – 1200 PSI / 80 bar
- Eau maximum / Solution de lavage 60° C
- Utilisez une buse à jet conique 40°
- Une lance ou des jets de nettoyage ne devant pas dépasser un angle de plus de 45 degrés à partir de la perpendiculaire à la surface de marquage
- Tenez le jet de nettoyage au minimum à 60 cm du produit

Lorsque vous utilisez un produit de nettoyage, suivez les recommandations du fabricant en ce qui concerne la dilution. Rincez abondamment après avoir aspergé le véhicule.

Important : N'utilisez pas de solvants pour nettoyer la bande car ils peuvent endommager le produit. Si le savon ou le détergent ne nettoient pas correctement le film, frottez délicatement avec un chiffon imbibé d'alcool isopropylique afin de faire disparaître les tâches.

NOTE IMPORTANTE

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle qualité précis pendant tout le procédé de fabrication et d'emballage et sont garantis aptes à la vente et sans défaut de fabrication. Toute information publiée concernant les produits ORALITE® est basée sur la recherche que la Société considère comme fiable. Pourtant, ces informations ne constituent pas des garanties en tant que telles. Étant donné la variété des applications et utilisations des produits ORALITE® et le développement continu de nouvelles applications, l'acheteur doit vérifier l'adaptabilité et la performance du produit acquis selon son utilisation finale et ce dernier doit anticiper et assumer les risques selon l'utilisation. Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

ORALITE® est une marque déposée d'ORAFOL Europe GmbH.